

« *Pionnières et pionniers des migrations globales (XVIII^e-XXI^e siècle)* »

MSHS Sud-Est, vendredi 16 décembre 2022



Le projet « Pionnières et pionniers des migrations globales (XVIII^e-XXI^e siècle) » s'adosse aux travaux que plusieurs membres de l'Université Côte d'Azur ont produits ces dernières années sur la thématique des migrants s'étant trouvés en situation de « pionniers » au moment de leur départ. Il propose de discuter diverses questions relatives à la situation singulière de ces migrants : quel degré de connaissance ces pionniers, qui évoluaient en dehors de toutes filières migratoires préexistantes, avaient-ils des sociétés, des territoires et des environnements vers lesquels ils se dirigeaient ? Quels supports informationnels et institutionnels pouvaient-ils mobiliser pour préparer leur « projet individuel de migration » et réduire l'incertitude l'entourant ? De quel capital financier, culturel et social disposaient-ils au moment de se lancer dans l'aventure migratoire ? Pourquoi ces premières expériences débouchèrent-elles, ou non, sur la mise en place de réseaux migratoires pérennes ?

Notre proposition consiste à partir de l'étude des expériences individuelles des migrants s'étant trouvés en situation de pionniers et à envisager dans une perspective diachronique, comparative et genrée les questionnements posés. Notre démarche est donc ouverte aussi bien à des terrains historiquement situés qu'à des terrains contemporains, explorés par des chercheurs et des chercheuses évoluant dans d'autres champs disciplinaires des sciences sociales.

Résumés des contributions

« Gentilshommes provençaux aux colonies : une enquête sur les mobilités impériales d'Ancien Régime »

Valérie PIETRI
Université Côte d'Azur, URMIS

Mes premiers travaux sur la noblesse provençale m'ont permis d'entrevoir à quel point l'horizon de ce groupe social, massivement engagé dans la marine royale et très lié au grand commerce marseillais, était ouvert sur le reste du monde. Plusieurs nobles provençaux se sont, en effet, établis dans les colonies françaises d'outre-mer, mais leur départ m'avait jusqu'alors plutôt conduit à les exclure de mes recherches au profit des lignages qui évoluaient au sein de l'espace métropolitain. Par ailleurs, leur nombre et leur destination est aujourd'hui inconnu en l'absence d'étude précise sur le sujet. Or, la Provence n'est pas isolée dans ce cas et peu de travaux existent sur les familles/individus nobles ayant choisi de s'établir dans ces territoires lointains, à l'exception de quelques études de cas qui mettent surtout l'accent sur les familles françaises établies dans une colonie particulière ou des travaux de François-Joseph Ruggiu et Vincent Gourdon (2009 et 2011) sur les nobles expatriés au sein de l'Empire français qui sont très tournées vers la Nouvelle France.

Le projet que je souhaite développer dans ce groupe de recherche se place dans le prolongement de cette dernière approche avec, comme point de départ, la Provence. L'étude des nobles provençaux qui se sont installés dans les colonies françaises d'outre-mer aura ainsi pour objectif de comprendre la manière dont ces projets migratoires se sont construits et comment ils ont pu s'inscrire dans des stratégies familiales complexes, entre les branches qui restent et celle qui partent. Il s'agit tout d'abord d'identifier ceux qui partent pour déterminer s'ils répondent à un profil type (par exemple le cadet en quête de fortune) ou s'ils définissent des parcours plus variés, s'ils sont nombreux ou exceptionnels, s'ils ont des destinations privilégiées, s'il existe des « filières » ou s'ils se répartissent de manière aléatoire en fonction de concours de circonstances indéfinis. Il s'agit également de comprendre comment et pourquoi ils ont choisi leur destination, de suivre leurs éventuelles errances ou tentatives successives, de connaître leurs motivations, de repérer les personnes ou les institutions qui ont joué un rôle dans leur décision et dans leur parcours migratoire. Enfin, on pourra s'interroger sur la manière dont ce départ a modifié leur position au sein de leur parenté, mais aussi au regard de la société de leur temps que ce soit dans les sociétés qui les accueillent ou dans celles qu'ils ont quittées. Dans cette perspective, le fait d'avoir une bonne connaissance des archives provençales constitue un appui solide et surtout la promesse de trouver des sources inédites sur un sujet difficile à saisir, notamment par le biais de la correspondance échangée avec les parents ou les amis restés en Provence.

« Les Durand de Sausses : mobilité sociale et géographique d'une famille, entre la Provence et les colonies françaises d'Outre-Mer (XVI^e-XIX^e siècles) »

Vanina BENCI
Université Côte d'Azur

Cette communication aura pour objet la présentation d'un projet de thèse de doctorat qui entend retracer les parcours de vie d'une famille de Haute Provence, les Durand de Sausses. Cette étude s'inscrit dans la continuité d'une recherche effectuée dans le cadre de mon mémoire de master sur le livre de raison écrit par Jean de Durand de Sausses au dix-huitième siècle et s'organise autour de la thématique de l'agrégation progressive d'une famille de la bourgeoisie à la noblesse, en proposant une monographie de cette famille, du XVI^e au XIX^e siècle, afin d'éclairer des dynamiques sociales et leur évolution dans le temps. Pour répondre à cette problématique, notre projet sera élaboré autour de trois axes, dont le dernier s'inscrit plus particulièrement dans le programme de cette journée d'étude.

Tout d'abord, une démarche rétrospective sera engagée afin d'éclairer les origines de la famille au seizième siècle et de suivre les multiples mécanismes de mobilité sociale et géographique de la famille dans son processus d'intégration à l'ordre nobiliaire. D'une part, cette étude a pour objectif de suivre l'ascension sociale de la famille en interrogeant la construction de sa légitimité en tant que famille noble que ce soit par le biais d'alliances matrimoniales avec les familles puissantes de la région (les Clari de Pontevès et les Castellane entre autres) ou par l'accès à des positions de pouvoir et de prestige au sein d'institutions provinciales.

D'autre part, une attention fondamentale sera portée aux rapports à la terre et au territoire comme élément de la domination sociale. La question du pouvoir seigneurial et de l'assise économique (qui se complètent sans toujours se confondre) seront analysés à travers l'évolution de l'ancrage territorial de la famille, dans l'espace provençal, à partir du noyau originel d'Annot.

Enfin notre étude se concentrera sur les nouveaux défis relevés par la famille pour se maintenir dans la noblesse au cours du XVIII^e siècle en investissant les carrières militaires et plus particulièrement la marine royale. Cette orientation a, en effet, ouvert de nouveaux horizons pour ces Provençaux qui ont saisi des opportunités inédites et se sont lancés dans l'aventure ultra-marine. Le groupe des officiers de la marine provençale a été étudié longuement par Frédéric Giraud d'Agay dans sa thèse, Les officiers de marine provençaux au XVIII^e siècle : vers la formation d'un corps homogène de la noblesse provençale à la fin de l'Ancien Régime (1994, Paris IV) et plus récemment par Claire Boer, Travailleurs de la mer : parcours, expériences et cadres de vie des marins de Provence au XVIII^e siècle (soutenue en 2019 sous la direction de Gilbert Buti). L'étude de l'implantation de la famille aux colonies au cours du XVIII^e siècle, notamment en Guadeloupe et en Martinique, permettra d'éclairer un pan encore méconnu de l'histoire de la noblesse française et plus généralement du processus migratoire dans le premier Empire colonial français.

Afin de répondre à ces enjeux de recherche, le corpus envisagé est résolument tourné vers les sources locales. Ainsi, le fonds 25J conservé aux Archives départementales de Nice, les fonds des archives départementales de Digne et des Bouches du Rhône ainsi que ceux des Archives Nationales d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence constitueront le corpus principal de sources de ce projet.

« Les pionniers et les pionnières de la migration française au Mexique au lendemain de l'indépendance (1820-1850) »

Arnaud BARTOLOMEI
Université Côte d'Azur, CMMC

L'accession des républiques latino-américaines à l'indépendance, au début des années 1820, signifia l'ouverture du continent pour des milliers de migrants européens qui en avaient été tenus à l'écart durant les trois siècles que dura la domination espagnole. Ainsi, dès son indépendance et bien avant le déferlement de la vague migratoire provenant de la vallée de l'Ubaye dans la seconde moitié du XIXe siècle, le Mexique constitua un exécutoire pour des milliers d'émigrants français. Probablement une dizaine de milliers d'entre eux, provenant de toutes les régions françaises s'y installèrent entre 1821 et 1849. S'il paraît évident que leur motivation première était la recherche de l'enrichissement et d'une ascension sociale à laquelle ils ne pouvaient prétendre en Europe, on connaît mal en revanche les conditions dans lesquelles ils purent organiser leur installation dans ce qui demeurait, pour la majeure partie des Européens, une *terra incognita* – et qui le demeura dans une large mesure jusqu'à ce que des relations diplomatiques bilatérales entre le pays et ses partenaires européens ne s'établissent dans la seconde moitié des années 1820 et que le déploiement de part et d'autre de l'Atlantique, de réseaux consulaires n'offrent un premier support institutionnel aux candidats à la migration.

Dans un premier temps, ma contribution propose de croiser les résultats du recensement consulaire dressé par les autorités françaises en 1849 (et déjà analysés dans un article de Jean Meyer en 1969), ceux d'un recensement municipal effectué à Mexico en 1841 et le très riche fond des archives du consulat français de la ville, pour broser un premier portrait-type des pionniers et des pionnières de la migration française au Mexique. A plus long terme cependant, la recherche prévoit d'être enrichi d'un travail de recherche sur les supports institutionnels (consulats, chambres de commerce) et informationnels (presse, littérature) dont purent bénéficier ces premiers migrants qui s'expatrièrent en dehors de toute filière migratoire bien établie.

« Les aventuriers du Pacifique »

Odile GANNIER
Université Côte d'Azur, CTCL

Les îles du Pacifique sont généralement imaginées avant que d'être vues. Peu de lieux ont suscité autant de descriptions relevant de la littérature utopique : après Bougainville, le mythe s'est bien installé, alors qu'aller réellement sur place est plus difficile. C'est toute une littérature, une imagerie, qui suscite le rêve de tels lieux.

Si l'on ne connaît pas de vague d'immigration massive dans ces îles, qui ne sont pas des colonies de peuplement (il n'est pas question ici des transferts de bagnards en Nouvelle Calédonie et de convicts en Australie), les voyages isolés ont malgré tout été nombreux ; des récits comme celui de Georges Winter (un soldat vosgien chargé de jouer les interprètes, 1843), ou celui, en coup de vent, d'Ida Pfeiffer (1850) ou de la comtesse Dash alias Mme Giovanni,

montrent la Polynésie de leur époque – il en va différemment des visiteurs chargés de mission comme Radiguet, arrivé au moment de l'annexion par Dupetit-Thouars. Sur les îles ce sont les navigateurs qui débarquent parfois en couple (R.L. Stevenson et Fanny, Festetics de Tolna et la comtesse, Jack London et Charmiah...) parfois seuls (Josuah Slocum, Alain Gerbault, Titaÿna...). Une liste assez complète a été dressée en 1967 par P. O'Reilly et E. Reitman.

En outre, les marins qui ont déserté et se sont acclimatés ne sont pas rares (Cabris, Robarts, puis Melville, ...). Le terme de « *beachcomber* » reflète la situation des voyageurs « échoués » sur une rive et qui risquent fort de ne jamais repartir (ce que la littérature évoque, que ce soit sous leur plume, rarement, ou dans des romans, comme *Le Solitaire du lagon* de R. Charnay) : ils n'ont en rien l'intention d'être des modèles à suivre et voyagent de façon indépendante des grands circuits, se proposant de se débrouiller personnellement du mieux possible. Ce n'est sans doute qu'ensuite que leur exemple a été plus largement suivi sans qu'ils en soient les instigateurs.

Ces arrivées isolées mais sur des itinéraires plus ou moins connus montrent un attrait pour le Pacifique mais ce ne sont pas tous des « pionniers » au sens où ils auraient fait souche et ouvert la voie à des mouvements migratoires - encore que les Stevenson se soient installés aux Samoa. De quoi parlent leurs récits ? Leurs impressions, leurs expériences, des conseils avisés... Beaucoup se recoupent, peu seraient directement utilisables comme guides de voyage. Mais ils génèrent une nébuleuse imagologique susceptible de donner à d'autres l'idée d'en faire autant.

« *Quand l'occasion fait le migrant. Migrations philippines transimpériales et conquête française de l'Indochine (1858-années 1880)* »

Xavier HUETZ DE LEMPS
Université Côte d'Azur, CMMC

Le 20 août 1858, une expédition navale franco-espagnole quitte la baie de Manille, officiellement pour châtier les autorités vietnamiennes coupables d'avoir persécuté les missionnaires catholiques et officieusement, du côté français, pour tenter de conquérir le tant désiré « point d'appui » en mer de Chine méridionale. Le corps expéditionnaire espagnol compte, au plus fort de son engagement 1 500 hommes ; tous, à l'exception des hauts gradés espagnols, sont des Philippins de l'armée coloniale régulière. Agréablement impressionnés par la frugalité, l'endurance et le courage de ces soldats, le commandement français obtient l'autorisation des autorités coloniales espagnoles de recruter dans l'archipel environ un millier d'hommes (marins, soldats et infirmiers) qui servent sous le drapeau français. Après leur participation à la conquête puis à la « pacification » de la Cochinchine, le rapatriement de ces personnels s'échelonne du début de l'année 1859 au printemps 1863. Cependant, une partie – dont le nombre reste à déterminer – de ces « Tagals », comme les appellent les Français, choisissent de se rengager dans l'armée française, tandis que d'autres désertent. Certains s'installent durablement dans la péninsule indochinoise, et, jusqu'à la fin du siècle, les sources imprimées mentionnent de temps à autre ces individus à la trajectoire vitale étonnante.

Sans nul doute, ces migrants philippins ne peuvent être considérés comme des « pionniers » : aucun flux migratoire, même modeste, ne naît de ces migrations d'aubaine. Avides de main d'œuvre soumise pour « mettre en valeur » leur colonie, les autorités françaises envisageront ponctuellement d'importer des bras philippins, tout comme les autorités espagnoles rêveront d'établir des « Tonkinois » aux Philippines ; mais ces projets coloniaux, comme tant d'autres, ne dépasseront pas le stade du dossier, de l'*expediente* administratif.

Ces migrants philippins en Indochine française sont pourtant intéressants à plus d'un titre et d'abord pour eux-mêmes. En effet, leur comportement, leur situation sociale et leur statut au regard du droit local et international ont parfois posé problème dans la colonie française, soulevant les épineuses questions de leur nationalité, de leur identité et de leur identification, de leur catégorie ethno-raciale d'appartenance et de leur droit à être protégés par les autorités espagnoles. Ces vies anodines ont donc laissé des traces dans les archives françaises comme espagnoles, traces qui peuvent permettre de mieux cerner leurs motivations à s'engager ou se rengager dans l'armée française, puis à renoncer au retour au pays pour finir de vivre dans une autre colonie européenne.

À ce stade de l'enquête, je n'ai consulté que la correspondance du poste consulaire espagnol de Saigon, conservée à l'*Archivo Histórico Nacional* (Madrid), mais, si les archives de ce consulat ont été rapatriées en Espagne, l'*Archivo General de la Administración* (Alcalá de Henares) pourrait fournir des renseignements précieux. De même, j'ai repéré – mais pas encore consulté – quelques mentions relatives à ces Philippins dans les papiers de l'administration coloniale française conservés aux Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence). Les archives de la Marine (SHD, Vincennes) recèlent potentiellement de la documentation pour la charnière entre les années 1850 et 1860. Les Philippins émigrés au Vietnam ne font l'objet que de mentions ponctuelles dans la correspondance du consul de France à Manille (conservée à La Courneuve), mais, alors que les archives du poste ont été en grande partie détruites pendant la Seconde Guerre mondiale, l'inventaire des papiers réchappés du désastre et aujourd'hui conservés au centre des archives diplomatiques de Nantes mentionne un volume conséquent d'informations nominatives sur les Tagals recrutés par la France entre 1859 et 1861. Je n'ai pas pu pour l'instant consulter ces documents.

Le fait que ces migrants n'aient pas été des pionniers mérite qu'on s'y arrête parce que, en miroir, la modestie des flux pourrait contribuer à la réflexion collective de notre projet exploratoire et aider à comprendre les mécanismes qui permettent de passer de l'échelle des projets individuels à celui des filières, de l'aventure migratoire individuelle à la massification des flux. À l'évidence, le contexte colonial – en fait ici un double contexte, aux Philippines et en Indochine – fut successivement un incitateur ponctuel et un frein puissant à la migration, mais d'autres facteurs démographiques et socio-économiques internes à l'archipel philippin ont sans doute influé. Il me semble que la lecture historique des migrations peut facilement basculer dans le finalisme soit, à l'échelle des cohortes, en privilégiant les mobilités qui débouchèrent sur la mise en place de courants migratoires importants soit, à l'échelle de l'individu, en présupposant l'existence d'un projet migratoire réfléchi et « raisonnable » en fonction de facteurs « objectifs ». Les autres sciences sociales et humaines ont sans nul doute beaucoup à apporter sur ce point et, en histoire, l'analyse de migrations « accidentelles » comme c'est ici le cas, peut constituer un antidote.

Enfin, cette enquête permettrait de combler une lacune dans l'historiographie des migrations philippines. Si le flot, de plus en plus puissant et globalisé à partir des années 1970, des travailleurs émigrés philippins a logiquement fait l'objet de nombreuses enquêtes en

sciences sociales ; si les fascinants courants migratoires entre les deux rives de l'océan Pacifique à l'époque du Galion de Manille (1565-1815) ont littéralement aimanté nos collègues modernistes conquis par la *global history*, les travaux sur les migrations philippines dans le dernier siècle de la domination espagnole n'ont donné lieu qu'à de rarissimes travaux alors même que la documentation, certes très éparse, existe. Relevons le défi d'enquêter sur l'histoire discrète et négligée de ce flux transimpérial !

« *Les pionniers de l'exil soudanais en France (1980-2020)* »

Marie BASSI,
Université Côte d'Azur, Ermes

Les Soudanais en France constituent un groupe national peu connu et peu investigué par la recherche. Ils peuvent être considérés à plusieurs égards comme des « pionniers » : leur arrivée récente en France, leur nombre relativement réduit, en comparaison à d'autres pays, comme l'Égypte, les États Unis, l'Australie, le Royaume Uni ou les pays du Golfe, et le fait qu'une partie d'entre eux considère l'Hexagone comme une destination par défaut. Les arrivées nombreuses et inédites de Soudanais en France à partir du début des années 2010 et les mobilisations organisées en soutien au soulèvement révolutionnaire qui s'amorce en décembre 2018 au Soudan ont néanmoins donné une visibilité à ce groupe national. Pourtant, à l'exception de quelques travaux récents sur les mobilisations de soutien à la révolution (Franck Etienne 2019 ; Bassi Brücker Franck 2022) ni les trajectoires de ces exilés, ni leur socialisation en France n'ont fait l'objet de travaux de recherche en France.

Un premier objectif de cette présentation sera de proposer une sociographie de ce groupe national méconnu grâce à une analyse en termes de générations migratoires (Sayad 1977). Un second objectif sera de montrer comment la confrontation à un environnement institutionnel hostile a contribué au développement de stratégies d'adaptation de la part des exilés soudanais mais aussi à la production de discours critiques vis-à-vis du régime migratoire. Dans un contexte de sécurisation des politiques migratoires, d'hégémonie du narratif structuré autour de la classification binaire entre « réfugiés méritants et mauvais migrants économiques » (Akoka 2020) et de transformation de l'économie morale de l'asile (Kobelinsky et Fassin 2012) avec le passage de la confiance au soupçon, les exilés soudanais « bricolent », contournent, résistent pour pouvoir entrer, rester en France et obtenir des papiers. Je monterai aussi qu'au cours de leur « carrière migratoire », (Martiniello et Rea 2011), les exilés soudanais acquièrent un capital narratif et pratique qui leur permet d'accroître leur chance d'obtenir une protection internationale. Enfin, à partir d'une approche processuelle (Fillieule 2001) qui replace l'engagement dans le parcours biographique, je me concentre sur les trajectoires d'engagement et les processus de politisation des Soudanais exilés en France. J'examine ainsi comment certains événements marquants (les violences aux frontières...), les espaces de socialisation politique (l'université, les campements en France et aux frontières), les sociabilités (collectifs étudiants, groupes militants, organisations politiques) contribuent à alimenter leur politisation... Dans cette perspective, j'appréhende l'exil comme un temps de reconfiguration des subjectivités (Felder 2016 ; Schmoll 2020) et comme une expérience sociale, politique et spatiale qui affecte les dispositions à l'engagement politique et les formes de politisation

Cette analyse se fonde sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'une vingtaine de Soudanais entre mars 2019 et septembre 2021 (Marseille, Lyon, Nice et Paris) et auprès de soutiens français et italiens, et sur des observations participantes et non-participantes. Elle

s'appuie aussi sur une expérience associative importante menée essentiellement entre 2016 et 2018, auprès des exilés soudanais. Ces expériences n'ont pas été menées avec l'objectif de mener une recherche. Cependant rétrospectivement, elles m'ont permis d'accumuler des connaissances de terrain que je mets à présent à profit sur le plan de la recherche

« *Les raisons du départ et leurs sources* »

Philippe RYGIEL
ENS-Lyon

Les historiens des migrations se sont depuis longtemps penchés sur les facteurs permettant de comprendre les facteurs conduisant hommes et femmes à l'émigration et au départ, le déclenchement de mouvements migratoires, produisant une abondante littérature à ce sujet. Celle-ci, particulièrement dense lorsque sont étudiées les émigrations européennes du dix-neuvième et du début du vingtième siècle s'est à la fois étoffée et complexifiée au cours de ces dernières décennies.

Nous tenterons un bilan de cette littérature en prêtant une attention particulière à la question des sources, revenant sur celles qui sont souvent mobilisées afin de favoriser une réflexion consacrée à la possible transposition de ces modèles et de ces protocoles à des lieux et à des périodes autres que celle dont l'étude a mené à leur élaboration première.